

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01011 Numéro SIREN : 520 044 314 Nom ou dénomination : SODIMAGG
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2023 sous le numéro de dépôt 3855

1

BILAN - ACTIF

3855

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).GREFFE
TRIBUNAL DE COMMERCE

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : SODIMAGG

Adresse de l'entreprise Lieu dit la Demi-Lune 95420 MAGNY EN VEXIN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

12

30 MAI 2023

Durée de l'exercice précédent*

12

Numéro SIRET* 52004431400026

PONTOISE

Néant ☐ *Exercice N clos le.
31/10/2022

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
AC TIF IMMOBILISABLES *	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 974	AG	10 974	
	Fonds commercial (1)	AH	12 698	AI		12 698
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN	159 101	AO	49 185	109 916
	Constructions	AP	337 712	AQ	312 474	25 238
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	228 518	AS	190 157	38 360
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 400 800	AU	1 398 188	1 002 612
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	22 025 013	CV		22 025 013
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	2 223	BE		2 223
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 188	BI		1 188
TOTAL (II)		BJ	25 178 226	BK	1 960 979	23 217 247
AC TIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP		BQ		
		BR		BS		
		BT	2 581 436	BU	39 489	2 541 948
	CRÉANCES	BV	34 509	BW		34 509
		BX	147 312	BY		147 312
		BZ	1 080 003	CA	78 616	1 001 387
	DIVERS	CB		CC		
		CD		CE		
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	1 271 061	CG		1 271 061
	Disponibilités	CH	69 082	CI		69 082
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	5 183 403	CK	118 104	5 065 298
	TOTAL (III)	CW				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CO	30 361 629	IA	2 079 083	28 282 546
TOTAL GENERAL (I à VI)						
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SODIMAGG		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 276 360)			DA	2 276 360	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	207 194	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	227 636	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	12 992 961	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 849 602	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	28 545	
	TOTAL (I)			DL	18 582 297	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	5 000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	5 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 387 505	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	666 709	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	20 233	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 832 424	
	Dettes fiscales et sociales			DY	759 120	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	28 542	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	9 694 534		
Ecart de conversion passif *			ED	715		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	28 282 546		
RENVUJS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 099 913	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SODIMAGG										Néant ☐ *						
										Exercice N						
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	33 561 387			FB				FC	33 561 387			
	Production vendue	{	biens *	FD				FE				FF				
			services *	FG	604 812			FH				FI	604 812			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	34 166 199			FK				FL	34 166 199			
	Production stockée *									FM						
	Production immobilisée *									FN						
	Subventions d'exploitation									FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)									FP	105 821					
	Autres Produits (1) (11)									FQ	532 915					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)												FR	34 804 935		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *									FS	27 464 093					
	Variation de stock (marchandises) *									FT	-237 836					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *									FU	71 419					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *									FW	3 301 170					
	Impôts, taxes et versements assimilés *									FX	233 590					
	Salaires et traitements *									FY	1 548 193					
	Charges sociales (10)									FZ	383 309					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *								GA	228 887				
			- dotations aux provisions								GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *									GC	39 489				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD	5 000				
	Autres charges (12)									GE	14 717					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)												GF	33 052 030		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												GG	1 752 905		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						(III)			GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						(IV)			GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ	1 700 000					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL	-153					
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM						
	Différences positives de change									GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO						
Total des produits financiers (V)												GP	1 699 847			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *									GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	121 768					
	Différences négatives de change									GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT						
Total des charges financières (VI)												GU	121 768			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)												GV	1 578 079			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)												GW	3 330 984			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SODIMAGGNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	25 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	32 120
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	19 195
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	76 315
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	303
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	32 120
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	32 423
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	43 892
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	96 098
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	429 176
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	36 581 098
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	33 731 496
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	2 849 602
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	22 431
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 26 240)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	82 321
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	37 262
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 11 022 Obligatoires A9 26 240	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7 11 022	A4	2 708
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Franchise sinistre		303	
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		32 120	
Annulation litige facture fournisseur			25 000
Produit de cession des éléments d'actif cédés			32 120
Reprise de provision / dépréciation 467			14 290
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	O		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022 dont le total est de 28 282 545.56 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 849 601.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/12/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

La société a appliqué le règlement ANC n°2015-06 relatif aux immobilisations incorporelles.

La direction a considéré que le fonds de commerce inscrit à l'actif avait une durée de vie non limitée et n'était en conséquence pas amorti.

En l'absence de perte de valeur, cet actif n'a pas fait l'objet d'une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 2 ans
- Agencs. amén. des terrains	15 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel de transport	2 à 4 ans
- Matériel de bureau inform.	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du prix d'achat en "trois fois net" comprenant :

- le dernier prix d'achat net facturé (PNF)
- les frais accessoires d'achat
- les coût logistiques en provenance des centrales d'achats
- les ristournes et coopérations commerciales perçues

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE

La société SODIMAGG est la Société Mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec les sociétés SOFICHAR et SODIGEMA.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filles comptabilisent dans leurs comptes l'impôt qu'elles auraient eu à acquitter en l'absence d'intégration fiscale, l'économie ou la charge complémentaire étant comptabilisée dans la Société Mère.

Au titre de l'exercice clos le 31/10/2022, le bénéfice fiscal d'ensemble ressort à 3.081.792 € et la charge complémentaire d'impôt à 1.771 €, elle est comptabilisée chez SODIMAGG.

ANNEXE**FONDS COMMERCIAL**

Désignation	ACHETES	REÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Mali TUP Magny Développement			12 698	12 698
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL			12 698	12 698
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	12 698			

ANNEXE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à acquisition et d'apport
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	23 672	
	Terrains		159 101	
	Sur sol propre		322 027	
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		15 685	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		207 018	21 500
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		1 773 649	323 148
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport		76 615	21 274
	Matériel de bureau & mobilier informatique		190 351	49 763
	Emballages récupérables & divers			
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	2 744 446	415 685
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		22 025 013	
	Autres titres immobilisés		2 223	
	Prêts et autres immobilisations financières		1 188	
		TOTAL	22 028 423	
		TOTAL GENERAL	24 796 541	415 685

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORELLES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		23 672	
	Terrains			159 101	
	Sur sol propre			322 027	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			15 685	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			228 518	
	Inst. gal. agen. amé. divers			2 096 798	
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		34 000	63 889	
	Mat. bureau, inform., mobilier			240 114	
	Emb. récupérables & divers				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	34 000	3 126 131	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			22 025 013	
	Autres titres immobilisés			2 223	
	Prêts & autres immob. financières			1 188	
		TOTAL		22 028 423	
		TOTAL GENERAL	34 000	25 178 226	

ANNEXE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements dépr. à l'exercice	Augmentations Intégrations de la durée	Diminutions Amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		10 974			10 974
TOTAL		10 974			10 974
Terrains		40 243	8 942		49 185
	Sur sol propre	275 810	21 469		297 279
Constructions					
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	14 028	1 167		15 195
Inst. techniques matériel et outil. industriels		175 228	14 929		190 157
	Inst. générales agencem. amén.	996 589	175 444		1 172 033
Autres	Matériel de transport	76 615	1 162	34 000	43 778
Immo.	Mat. bureau et informatiq., mob.	176 603	5 774		182 377
corporelles	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 755 117	228 887	34 000	1 950 004
TOTAL GENERAL		1 766 091	228 887	34 000	1 960 978

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immos incorporelles						
TOTAL						
Terrains						
Constr.	Sur sol propre					
	Sur sol autrui					
	Inst. agenc. et amén.					
Inst. techn. mat. et outillage						
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div				4 905	-4 905
	Matériel transport					
	Mat. bureau mobilier inf.					
A. Immo. corp. Emballages réc. divers						
TOTAL					4 905	-4 905
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL					4 905	-4 905
Total général non ventilé					4 905	-4 905

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net de la provision de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	33 450		4 905	28 545
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	33 450		4 905	28 545
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	23 500	5 000	23 500	5 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	23 500	5 000	23 500	5 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours		39 489		39 489
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	92 906		14 290	78 616
	TOTAL	92 906	39 489	14 290	118 104
	TOTAL GÉNÉRAL	149 856	44 489	42 695	151 649
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		44 489	23 500	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles			19 195	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ANNEXE

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

- A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)
- 1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
- 2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)
- B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

a. Filiales françaises

SODIGEMA - 32 Rue du Général Gallieni 93110 Rosny-sous-bois - 311146435	190 000	2 333 027	100.00	10 942 030	10 942 030	23 668 051	780 012	800 000
SOFICHAR - Lieu dit la Demi lune 95420 Magny-en-Vexin - 407659879	576 000	5 758 690	100.00	5 220 792	5 220 792	819 330	276 845	900 000
SODIMO - 1 Rue Gutenberg 95420 Magny-en-Vexin - 824768998	2 000	22 023	99.00	1 980	1 980	150 296	53 373	

Comptes annuels 31/12/21

b. Filiales étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

2. Participations non reprises au §A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

Capital (c)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (2) (7)	Brute	Nette
				Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (1) (8)	Montant des cautions et avals donné par la société
				Limite d'affaires portées au dernier exercice écoulé (3) (9)	Résultats (perte ou gain) du dernier exercice clos (4) (11)
				Charges sociales payées par la société au cours de l'exercice	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 188		1 188
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	147 312	147 312	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	152	152	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	110 182	110 182	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	196 879	196 879	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	772 789	772 789	
REVENUS	Charges constatées d'avance	69 082	69 082	
	TOTAUX	1 297 584	1 296 396	1 188
	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE

IDENTITE DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SARL SODIMAGG
520 044 314 00026
Route de Mantes
95420 Magny-en-Vexin

ANNEXE**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	69 082
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	69 082

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	116 344
Autres créances	582 579
Disponibilités	
TOTAL	698 923

ANNEXE**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFERENTES CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	227 636.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	227 636.00	10.00

ANNEXE

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	2 276 360			2 276 360
Primes liées au capital social	207 194			207 194
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	227 636			227 636
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	11 430 253	1 607 708	45 000	12 992 961
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 607 708	2 849 559	1 607 708	2 849 559
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	33 450		4 905	28 545
TOTAL	15 782 601	4 457 266	1 657 613	18 582 254

ANNEXE

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	113 939			58 912	55 027	
- contribution sociale de solidarité	25 342			5 044	20 298	
- autres	76 061		2 670		78 731	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	215 342		2 670	63 956	154 056	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déicits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	5 387 505	1 813 117	3 522 571	51 817
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 832 424	2 832 424		
Personnel & comptes rattachés		336 432	336 432		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		149 714	149 714		
Etat & Impôts sur les bénéfices		35 593	35 593		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		128 441	128 441		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, tax & assimilés		108 941	108 941		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		666 709	666 709		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		28 542	28 542		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTALUX		9 674 301	6 099 913	3 522 571	51 817
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	505 400			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	2 095 373			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 735
Emprunts et dettes financières divers	20 621
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 569
Dettes fiscales et sociales	533 276
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	774 201

ANNEXE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 85 704.81 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.60 %
Table de mortalité	INSEE 2016-2018
Départ volontaire à	62 ans
Taux évol° salaires	: 1.50%

ENGAGEMENTS DONNÉS

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 4 250 K euros (objet : acquisition SODIMAGG - 2010)

- Nantissement de 2 300 titres SODIMAGG ;
- Engagement à ne procéder à une distribution de dividendes que dès lors que la CAF consolidée aura permis d'assurer le service de la dette consolidée ;
- Maintien des actifs chez SODIMAGG et SOFICHAR.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 0 euros

Emprunt BPI de nominal 4 250 K euros (objet : acquisition SODIMAGG - 2010)

- Caution personnelle du dirigeant, M. Julien TRAUILLÉ, à hauteur de 20% de l'encours du crédit soit 351 127 euros au 30/09/2018 ;
- Nantissement de 2 300 titres SODIMAGG.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 0 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017)

- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018)

Solde restant dû au 31/10/2021 : 67 799.21 euros

Emprunt BPI de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017) :

- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018).

Solde restant dû au 31/10/2022 : 43 187.39 euros

Emprunt BPI de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017) :

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 36 512.72 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017)

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 13 242.19 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014)

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 1 834 944.75 euros

Emprunt BPI de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014) :

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 1 893 836.21 euros

Emprunt LCL de nominal 119 K euros :

- Nantissement du fonds de commerce de L'ESPACE (ex - VLMJ).

Solde restant dû au 31/10/2022 : 131 512.66 €

Emprunt LCL de nominal 290 K euros :

- Nantissement du fonds de commerce de L'ESPACE (ex - VLMJ).

Solde restant dû au 31/10/2022 : 147 102.42 €

Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Montant
--------	------------	----------	----------------	--------------------	---------

ANNEXE

Effets escomptés non échus		
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Intérêts à échoir	166 850	166 850
Assurances à échoir		
Autres engagements donnés :		
Contrats de crédits-bails		
Contrats de locations financement		

Nantissements de parts sociales - CRD

Voir détail ci-dessus

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions	85 705			85 705
TOTAL	85 705			85 705

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Nantissements de fonds de commerce reçus de SOFICHAR ; Capital restant dû						
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€			1 834 945			1 834 945
- Emprunt BPI 5 000 k€			1 893 836			1 893 836
- Emprunt Crédit Mutuel 300 k€			13 242			13 242
- Emprunt BPI 300 k€			36 513			36 513
TOTAL			3 778 536			3 778 536

ANNEXE

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nantissements de parts sociales :

- Emprunt Crédit Mutuel 4 250 k€ / Nantissement 2 300 titres SODIMAGG : 0 €
- Emprunt BPI 4 250 k€ / Nantissement 2 300 titres SODIMAGG : 0 €
- Emprunt Crédit Mutuel 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 43 187 €
- Emprunt BPI 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 43 477 €
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 1 834 945 €
- Emprunt BPI 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 1 893 836 €

Nantissement du fonds de commerce :

- Emprunt CM et BPI 5 000 k€ + CM et BPI 300 k€ ; nant. fonds de commerce E.LECLERC : A NOTER

ANNEXE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant de honoraires facturés, au titre du contrôle légal des comptes, par les Commissaire aux comptes s'élève à 11.655 euros contre 11.160 euros sur l'exercice précédent.

ANNEXE

LES EFFECTIFS

	31/10/2022	31/10/2021
Personnel salarié :	72.00	70.00
Ingénieurs et cadres	2.00	1.00
Agents de maîtrise	5.00	7.00
Employés et techniciens	65.00	62.00
Ouvriers		

ANNEXE

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	22 729 073		22 729 073
Ventes station	10 827 263		10 827 263
Coopérations commerciales	471 925		471 925
Commissions sur ventes	83 281		83 281
Ventes de cartons et déchets	16 448		16 448
Locations immobilières	30 851		30 851
Locations de véhicules	2 300		2 300
Produits divers	5 051		5 051
Chiffre d'affaires	34 166 192		34 166 192

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 752 905	1 816 929	381 427	1 371 478
RÉSULTAT FINANCIER	1 578 079	-104 921	-27 804	1 605 883
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	43 892	43 892	116 631	-72 739
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-96 098	-155 010	-41 078	-55 020

AUDIT CERTIFICATION D'ENTREPRISE – SARL ACDE

74 Avenue de Thiès B.P. 65173 – 14075 CAEN CEDEX 5

Société de Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de CAEN

Olivier Lecomte

27 avenue du 6 Juin – 14000 CAEN

SODIMAGG

S.A.R.L.

au capital de 2 276 360 €

Siège social :

Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune

95420 MAGNY EN VEXIN

RCS 520.044.314

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2022

Ce rapport contient 4 pages et 28 annexes

SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège social : Routes de Mantes, Lieu dit la Demi Lune
95420 MAGNY EN VEXIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/10/2022

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.R.L. SODIMAGG relatifs à l'exercice clos le 31/10/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/11/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- la méthode de valorisation et de détermination des stocks décrite au point « 1.3 – Stocks » de l'annexe ;
- la méthode de valorisation des titres de participation décrite au point « 1.2 – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe ;
- le contrôle des procédures et la validation du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

- *Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels*

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

- *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen, le 6 avril 2023

Audit Certification D'Entreprise
Commissaire aux comptes
Jean-Luc Papin

Signé électroniquement le 06/04/2023 par
Jean-Luc Papin

Olivier Lecomte
Commissaire aux comptes

Signé électroniquement le 06/04/2023 par
Olivier Lecomte

 **jesignexpert.com**

BILAN ACTIF

ACTIF

	Valeurs au 31/10/22		Valeurs au 31/10/21	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 974	10 974		
Fonds commercial (1)	12 698		12 698	12 698
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	159 101	49 185	109 916	118 858
Constructions	337 712	312 474	25 238	47 874
Installations tech., matériel et outillages industriels	228 518	190 157	38 360	31 789
Autres immobilisations corporelles	2 400 800	1 398 188	1 002 612	790 808
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	22 025 013		22 025 013	22 025 013
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 223		2 223	2 223
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 188		1 188	1 188
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	25 178 226	1 960 979	23 217 247	23 030 449
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 581 436	39 489	2 541 948	2 343 601
Avances et acomptes versés sur commandes	34 509		34 509	9 749
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	147 312		147 312	133 170
Autres créances (3)	883 124	78 616	804 508	725 418
Groupe et associés (3)	196 879		196 879	111 218
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 271 061		1 271 061	1 693 308
Charges constatées d'avance (3)	69 082		69 082	80 590
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 183 403	118 104	5 065 298	5 097 053
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	30 361 629	2 079 083	28 282 546	28 127 502

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

PASSIF

	Valeurs au 31/10/22	Valeurs au 31/10/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 276 360)	2 276 360	2 276 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport	207 194	207 194
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	227 636	227 636
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 992 961	11 430 253
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 849 602	1 607 708
SITUATION NETTE	18 553 753	15 749 151
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	28 545	33 450
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 582 297	15 782 601
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	5 000	23 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	5 000	23 500
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 387 505	6 979 351
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	666 709	1 357 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20 233	-3 820
Fournisseurs	2 633 854	2 715 302
Fournisseurs, factures non parvenues	198 569	228 215
Dettes fiscales et sociales	759 120	1 025 994
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	28 542	19 001
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 694 534	12 321 241
Écarts de conversion passif	715	160
TOTAL GÉNÉRAL	28 282 546	28 127 502
(1) Dont à plus d'un an	3 574 388	4 408 757
(1) Dont à moins d'un an	6 099 913	7 912 484
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/11/21 au 31/10/22		Du 01/11/20 au 31/10/21
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	33 561 387		33 561 387
Production vendue (biens et services)	604 812		604 812
Montant net du chiffre d'affaires	34 166 199		34 166 199
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			105 821
Autres produits			532 915
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			34 804 935
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			27 464 093
Variation de stocks			-237 836
Achats de matières premières et autres approvisionnements			71 419
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes			3 301 170
Impôts, taxes et versements assimilés			233 590
Salaires et traitements			1 548 193
Charges sociales			383 309
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228 887
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			39 489
Dotations aux provisions			5 000
Autres charges			14 717
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			33 052 030
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 752 905
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice ou perte transférée			
Perte ou bénéfice transféré			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RÉSULTAT - SUITE

	Du 01/11/21 Au 31/10/22	Du 01/11/20 Au 31/10/21
Produits financiers		
De participation (3)	1 700 000	307 800
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	-153	
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 699 847	307 800
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	121 768	147 862
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	121 768	147 862
RÉSULTAT FINANCIER	1 578 079	159 938
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 330 984	2 249 997
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	25 000	
Sur opérations en capital	32 120	4 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	19 195	195 607
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	76 315	199 607
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	303	448
Sur opérations en capital	32 120	158 658
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		84
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 423	159 190
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	43 892	40 417
Participation des salariés aux résultats	96 098	113 939
Impôt sur les bénéfices	429 176	568 767
TOTAL DES PRODUITS	36 581 098	32 449 869
TOTAL DES CHARGES	33 731 496	30 842 161
Bénéfice ou Perte	2 849 602	1 607 708

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE

ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O	
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	O	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	O	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O	
LES EFFECTIFS	O	
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	O	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NA
TRANSFERTS DE CHARGES		NA
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		NA

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022 dont le total est de 28 282 545.56 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 849 601.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/12/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

La société a appliqué le règlement ANC n°2015-06 relatif aux immobilisations incorporelles.

La direction a considéré que le fonds de commerce inscrit à l'actif avait une durée de vie non limitée et n'était en conséquence pas amorti.

En l'absence de perte de valeur, cet actif n'a pas fait l'objet d'une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	1 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 2 ans
- Agencés, amén. des terrains	15 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Matériel de transport	2 à 4 ans
- Matériel de bureau inform.	3 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du prix d'achat en "trois fois net" comprenant :

- le dernier prix d'achat net facturé (PNF)
- les frais accessoires d'achat
- les coûts logistiques en provenance des centrales d'achats
- les ristournes et coopérations commerciales perçues

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTÉGRATION FISCALE

La société SODIMAGG est la Société Mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec les sociétés SOFICHAR et SODIGEMA.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filles comptabilisent dans leurs comptes l'impôt qu'elles auraient eu à acquitter en l'absence d'intégration fiscale, l'économie ou la charge complémentaire étant comptabilisée dans la Société Mère.

Au titre de l'exercice clos le 31/10/2022, le bénéfice fiscal d'ensemble ressort à 3.081.792 € et la charge complémentaire d'impôt à 1.771 €, elle est comptabilisée chez SODIMAGG.

ANNEXE**FONDS COMMERCIAL**

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Mali TUP Magny Developpement			12 698	12 698
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL			12 698	12 698
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	12 698			

ANNEXE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	23 672		
	Terrains		159 101		
			322 027		
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		15 685		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		207 018		21 500
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		1 773 649		323 148
CORP.	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		76 615		21 274
	Matériel de bureau & mobilier informatique		190 351		49 763
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	2 744 446		415 685
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		22 025 013		
	Autres titres immobilisés		2 223		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1 188		
		TOTAL	22 028 423		
		TOTAL GENERAL	24 796 541		415 685

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			23 672	
	Terrains				159 101	
					322 027	
	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				15 685	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				228 518	
	Inst. gal. agen. amé. divers				2 096 798	
CORP.	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport			34 000	63 889	
	Mat. bureau, inform., mobilier				240 114	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		34 000	3 126 131	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				22 025 013	
	Autres titres immobilisés				2 223	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				1 188	
		TOTAL			22 028 423	
		TOTAL GENERAL		34 000	25 178 226	

ANNEXE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	10 974			10 974
TOTAL	10 974			10 974
Terrains	40 243	8 942		49 185
Sur sol propre	275 810	21 469		297 279
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	14 028	1 167		15 195
Inst. techniques matériel et outil. industriels	175 228	14 929		190 157
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	996 589	175 444		1 172 033
Matériel de transport	76 615	1 162	34 000	43 778
Mat. bureau et informatiq., mob.	176 603	5 774		182 377
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 755 117	228 887	34 000	1 950 004
TOTAL GENERAL	1 766 091	228 887	34 000	1 960 978

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div					4 905		-4 905
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Emballages réc. divers							
TOTAL					4 905		-4 905
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL					4 905		-4 905
Total général non ventilé					4 905		-4 905

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	33 450		4 905	28 545
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	33 450		4 905	28 545
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	23 500	5 000	23 500	5 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	23 500	5 000	23 500	5 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours		39 489		39 489
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	92 906		14 290	78 616
	TOTAL	92 906	39 489	14 290	118 104
	TOTAL GÉNÉRAL	149 856	44 489	42 695	151 649
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		44 489	23 500	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles			19 195	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE

Informations financières (5)

Filiales et participations (1.)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

a. Filiales françaises

SODIGEMA - 32 Rue du Général Gallieni 93110 Rosny-sous-bois - 311146435

SOFICHAR - Lieu dit la Demi lune 95420 Magny-en-Vexin - 407659879

SODIMO - 1 Rue Gutenberg 95420 Magny-en-Vexin - 824768998

Observations

b. Filiales étrangères

Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
			Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)								
190 000	2 333 027	100.00	10 942 030	10 942 030					23 668 051	780 012	800 000
576 000	5 758 690	100.00	5 220 792	5 220 792					819 330	276 845	900 000
2 000	22 023	99.00	1 980	1 980					150 296	53 373	

Comptes annuels 31/12/21

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

2. Participations non reprises au §A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (8) (9)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (9)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (9) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (9) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (9)
-------------	--	--------------------------------------	---	---	---	---	---	--

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 188		1 188
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	147 312	147 312	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	152	152	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	110 182	110 182	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	196 879	196 879	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	772 789	772 789	
	Charges constatées d'avance	69 082	69 082	
TOTAUX		1 297 584	1 296 396	1 188
RENOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SARL SODIMAGG
520 044 314 00026
Route de Mantes
95420 Magny-en-Vexin

ANNEXE**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	69 082
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	69 082

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	116 344
Autres créances	582 579
Disponibilités	
TOTAL	698 923

ANNEXE**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	227 636.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	227 636.00	10.00

ANNEXE

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	2 276 360			2 276 360
Primes liées au capital social	207 194			207 194
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	227 636			227 636
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	11 430 253	1 607 708	45 000	12 992 961
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 607 708	2 849 559	1 607 708	2 849 559
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	33 450		4 905	28 545
TOTAL	15 782 601	4 457 266	1 657 613	18 582 254

ANNEXE

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	113 939			58 912	55 027	
- contribution sociale de solidarité	25 342			5 044	20 298	
- autres	76 061		2 670		78 731	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	215 342		2 670	63 956	154 056	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficit reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	5 387 505	1 813 117	3 522 571	51 817
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 832 424	2 832 424		
Personnel & comptes rattachés		336 432	336 432		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		149 714	149 714		
Etat & Impôts sur les bénéfices		35 593	35 593		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		128 441	128 441		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, tax & assimilés		108 941	108 941		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		666 709	666 709		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		28 542	28 542		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		9 674 301	6 099 913	3 522 571	51 817
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	505 400			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	2 095 373			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 735
Emprunts et dettes financières divers	20 621
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 569
Dettes fiscales et sociales	533 276
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	774 201

ANNEXE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 85 704.81 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3.60 %
 Table de mortalité INSEE 2016-2018
 Départ volontaire à 62 ans
 Taux évol° salaires : 1.50%

ENGAGEMENTS DONNÉS

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 4 250 K euros (objet : acquisition SODIMAGG - 2010)

- Nantissement de 2 300 titres SODIMAGG ;
- Engagement à ne procéder à une distribution de dividendes que dès lors que la CAF consolidée aura permis d'assurer le service de la dette consolidée ;
- Maintien des actifs chez SODIMAGG et SOFICHAR.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 0 euros

Emprunt BPI de nominal 4 250 K euros (objet : acquisition SODIMAGG - 2010)

- Caution personnelle du dirigeant, M. Julien TRAULLE, à hauteur de 20% de l'encours du crédit soit 351 127 euros au 30/09/2018 ;
- Nantissement de 2 300 titres SODIMAGG.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 0 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017)

- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018)

Solde restant dû au 31/10/2021 : 67 799.21 euros

Emprunt BPI de nominal 169 K euros (objet : acquisition V.L.-MJ - 2017) :

- Nantissement des parts sociales V.L.-MJ (valeur : 207 945 euros au 30/09/2018).

Solde restant dû au 31/10/2022 : 43 187.39 euros

Emprunt BPI de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017) :

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 36 512.72 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 300 K euros (objet : travaux et aménagements - 2017)

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 13 242.19 euros

Emprunt CREDIT MUTUEL de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014)

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 1 834 944.75 euros

Emprunt BPI de nominal 5 000 K euros (objet : acquisition SODIGEMA - 2014) :

- Caution SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des fonds de commerce SOFICHAR pour 100 % de l'emprunt ;
- Nantissement des 200 actions SODIGEMA d'une valeur de 10 942 030 euros.

Solde restant dû au 31/10/2022 : 1 893 836.21 euros

Emprunt LCL de nominal 119 K euros :

- Nantissement du fonds de commerce de L'ESPACE (ex - VLMJ).

Solde restant dû au 31/10/2022 : 131 512.66 €

Emprunt LCL de nominal 290 K euros :

- Nantissement du fonds de commerce de L'ESPACE (ex - VLMJ).

Solde restant dû au 31/10/2022 : 147 102.42 €

Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Montant
--------	------------	----------	----------------	--------------------	---------

ANNEXE

liées

Effets escomptés non échus
Cautiionnements, avals et
garanties donnés par la société
Engagements assortis de sûretés
réelles

Intérêts à échoir 166 850

166 850

Assurances à échoir

Autres engagements donnés :

Contrats de crédits-bails

Contrats de locations financement

Nantissements de parts sociales -
CRD

Voir détail ci-dessus

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions	85 705			85 705
TOTAL	85 705			85 705

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautiionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Nantissements de fonds de commerce reçus de SOFICHAR ; Capital restant dû						
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€			1 834 945			1 834 945
- Emprunt BPI 5 000 k€			1 893 836			1 893 836
- Emprunt Crédit Mutuel 300 k€			13 242			13 242
- Emprunt BPI 300 k€			36 513			36 513
TOTAL			3 778 536			3 778 536

ANNEXE

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Nantissements de parts sociales :

- Emprunt Crédit Mutuel 4 250 k€ / Nantissement 2 300 titres SODIMAGG : 0 €
- Emprunt BPI 4 250 k€ / Nantissement 2 300 titres SODIMAGG : 0 €
- Emprunt Crédit Mutuel 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 43 187 €
- Emprunt BPI 169 k€ / Nantissement titres VLMJ : 43 477 €
- Emprunt Crédit Mutuel 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 1 834 945 €
- Emprunt BPI 5 000 k€ / Nantissement 200 titres SODIGEMA : 1 893 836 €

Nantissement du fonds de commerce :

- Emprunt CM et BPI 5 000 k€ + CM et BPI 300 k€ ; nant. fonds de commerce E.LECLERC : A NOTER

ANNEXE

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant de honoraires facturés, au titre du contrôle légal des comptes, par les Commissaire aux comptes s'élève à 11.655 euros contre 11.160 euros sur l'exercice précédent.

ANNEXE**LES EFFECTIFS**

	31/10/2022	31/10/2021
Personnel salarié :	72.00	70.00
Ingénieurs et cadres	2.00	1.00
Agents de maîtrise	5.00	7.00
Employés et techniciens	65.00	62.00
Ouvriers		

ANNEXE**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	22 729 073		22 729 073
Ventes station	10 827 263		10 827 263
Coopérations commerciales	471 925		471 925
Commissions sur ventes	83 281		83 281
Ventes de cartons et déchets	16 448		16 448
Locations immobilières	30 851		30 851
Locations de véhicules	2 300		2 300
Produits divers	5 051		5 051
Chiffre d'affaires	34 166 192		34 166 192

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 752 905	1 816 929	381 427	1 371 478
RÉSULTAT FINANCIER	1 578 079	-104 921	-27 804	1 605 883
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	43 892	43 892	116 631	-72 739
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-96 098	-155 010	-41 078	-55 020

SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège Social : MAGNY EN VEXIN (Val d'Oise)
Route de Mantes, Lieudit la Demi Lune

520 044 314 RCS PONTOISE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 OCTOBRE 2022 SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 12 AVRIL 2023

(Article L.232-22, alinéa I-2° du Code de Commerce)

3 - AFFECTATION DES RESULTATS

Ce bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 849 601,55 €, nous proposons de l'affecter de la manière suivante :

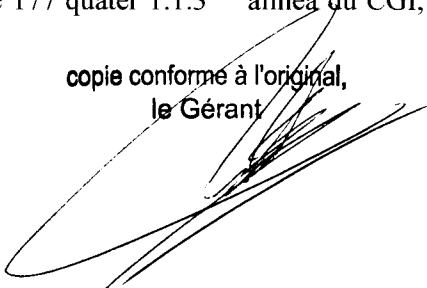
- à la distribution de dividendes	45 000,00 €
- le solde au poste « autres réserves »	2 804 601,55 € -----
 TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	 2 849 601,55 €

Le dividende serait ainsi fixé à 0,20 € par part. Il serait mis en paiement au plus tard le 30 avril 2023.

Sur le plan fiscal, et pour les seuls bénéficiaires ayant la qualité de personne physique, le dividende fera l'objet d'un versement obligatoire à titre d'acompte pour le paiement de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 % soit un prélèvement à la source de 30 %.

Toutefois, la liste des personnes ayant demandé à bénéficier de la dispense de versement de l'acompte, en application de l'article 177 quater 1.1.3^{ème} alinéa du CGI, sera produite à la date de l'Assemblée Générale.

copie conforme à l'original,
le Gérant



SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège Social : MAGNY EN VEXIN (Val d'Oise)
Route de Mantes, Lieudit la Demi Lune

520 044 314 RCS PONTOISE

**TEXTE DE LA RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2022 ADOPTÉE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 AVRIL 2023**

(Article L.232-22, alinéa 1-2° du Code de Commerce)

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 849 601,55 €, de la manière suivante :

- à la distribution de dividendes	45 000,00 €
- le solde au poste « autres réserves »	2 804 601,55 € -----
 TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	 2 849 601,55 €

Le dividende est ainsi fixé à 0,20 € par part. Il sera mis en paiement au plus tard le 30 avril 2023.

Sur le plan fiscal, et pour les seuls bénéficiaires ayant la qualité de personne physique, le dividende fera l'objet d'un versement obligatoire à titre d'acompte pour le paiement de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 % soit un prélèvement à la source de 30 %, étant précisé qu'aucun associé n'a demandé à bénéficier de la dispense de versement de l'acompte en application de l'article 177 quater 1.1.3ème alinéa du CGI.

Les associés reconnaissent avoir été informés qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la société sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

L'assemblée générale reconnaît qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois exercices précédents, étant précisé que par décision du 25 février 2022 il a été distribué une somme de 45 000 € prélevée sur le poste « autres réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

copie conforme à l'original,
le Gérant

